

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2013

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° I-CF97

présenté par

M. Mariton, M. Carrez, M. Baroin, M. Bertrand, M. Blanc, M. Carré, M. Censi, M. Chartier,  
M. Cornut-Gentille, M. Dassault, M. de Rocca Serra, M. Estrosi, M. Francina, M. Goasguen,  
M. Gorges, Mme Grosskost, M. Lamour, M. Le Fur, M. Le Maire, M. Mancel, M. Ollier,  
Mme Péresse, M. Wauquiez et M. Woerth

-----

### ARTICLE 34

Supprimer les alinéas 1 et 2.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article prévoit une contribution supplémentaire, au titre de l'année 2014, de 170M€ des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) qui s'ajoute à la réduction de 100M€ du plafond de leurs taxes affectées.

Il est ici proposé de supprimer cette contribution exceptionnelle afin de maintenir la participation des CCI à l'effort de redressement de nos comptes publics sans pour autant mettre en péril la mise en œuvre de ses missions.